



Problème de partage de communauté pour succession

Par **corroy marie**, le **05/12/2016** à **16:15**

Bonjour,

Je me permets de vous écrire afin d'obtenir un renseignement et/ou un conseil.

Mon papa est décédé il y a deux ans maintenant. Je suis née d'une deuxième union en 1986, et son divorce a été déclaré en 1993.

le notaire en charge de la succession nous dit qu'ils attendent que le partage de la communauté de biens de son divorce soit faite....apparemment cela prend du temps.

Pouvez-vous m'expliquer en quoi cela consiste puisque le divorce a bien été déclaré en 1993? y'a t-il des moyens d'accélérer le processus?

Merci beaucoup par avance pour votre aide et vos éclaircissements.

Bien cordialement,

Marie Corroy

Par **youris**, le **05/12/2016** à **17:53**

bonjour,

sans doute que suite au divorce de votre père en 1993, la communauté n'a pas été liquidée et qu'il existe encore des biens en indivision avec son ex-épouse.

salutations